

là. Ce tribunal n'a pas de pouvoir de réglementation; il présente simplement des recommandations, si le cœur lui en dit, au gouvernement fédéral. Je ne sais pas si le gouvernement fédéral en a entendu parler. Sinon, il aurait dû s'entendre avec ce tribunal.

• (1740)

Ce monsieur a conclu en disant:

... je prédis que l'industrie canadienne du tannage, née en 1651, préparera ses obsèques avant 1975.

Je prends la peine de le signaler, monsieur l'Orateur, parce que nous sommes devant une de nos industries en train de disparaître de la scène canadienne. J'aimerais savoir comment le ministre se propose de réagir, et ce qu'il entend faire quand l'agence d'examen des investissements aura été créée. J'ai assisté à tant de camouflage politique depuis que je suis au Parlement, monsieur l'Orateur, que je ne peux qu'être sceptique. Pour mieux éclairer la situation, je cite certains extraits du rapport de l'Association des tanneurs du Canada.

Je suppose que nous devons développer de nouvelles industries canadiennes. Je crois qu'il importe de consacrer plus d'argent à la recherche. Le ministre réalise sûrement autant que moi que c'est le Royaume-Uni qui a développé l'empire industriel des États-Unis. Le Royaume-Uni a également exploité le Canada. Vers 1926, si ma mémoire est fidèle, les investissements des États-Unis et du Royaume-Uni étaient à peu près égaux. Ensuite, les capitaux américains s'accrurent au Canada tandis que ceux du Royaume-Uni accusaient une diminution. Il est aussi intéressant de constater que les placements du Royaume-Uni étaient surtout constitués de titres, dans le domaine des chemins de fer, des canaux et d'autres placements du genre, tandis que les investissements américains s'étendaient à nos industries. Si les choses s'étaient passées autrement, les Canadiens n'auraient qu'un niveau de vie de moitié inférieur à celui qu'ils ont aujourd'hui. Il y aurait une sorte de muraille de Chine le long de la frontière de 5,000 milles qui nous sépare des États-Unis.

Si avec nos vastes ressources naturelles que les États-Unis convoitent—nous avons des ressources, tandis qu'aux États-Unis elles sont insuffisantes—nous ne pouvons pas effectuer suffisamment de recherches au Canada pour mettre au point nos propres produits que d'autres pays ne peuvent fabriquer, je prétends alors qu'il y a quelque chose qui cloche. Le ministre sait aussi bien que moi qu'en consacrant la somme voulue à la recherche et avec le personnel approprié, on peut écouler des produits dans le monde entier.

C'est, à mon avis, ce que nous devrions faire. Nous devrions consacrer beaucoup plus d'argent à former nos jeunes gens dont bon nombre sont actuellement en quête d'emplois de chercheurs. S'ils n'ont pas une formation suffisante, nous devrions les instruire et en faire des chercheurs. Nous avons compté jusqu'ici sur les États-Unis pour effectuer nos recherches. Les filiales américaines qui fonctionnent au Canada comptent sur les recherches effectuées par les sociétés mères aux États-Unis.

Je m'entretenais l'autre jour avec un de mes commentateurs qui m'a dit: «Il y a dix ans, lorsque nous avions besoin d'argent et que nous avions 100 employés dans notre fabrique, savez-vous où nous devions nous adresser pour en obtenir? Nous devions nous adresser à notre compagnie mère au sud de la frontière. Nous avons obtenu des fonds et nous employons actuellement 600 personnes». Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas nous entendre avec les États-Unis, leur faire comprendre que nous avons les ressources, qu'ils ont les connaissances et la base industrielle et que nous devrions collabo-

Examen de l'investissement étranger

rer dans l'intérêt commun. Nous sommes voisins au point de vue géographique et au point de vue historique, nous sommes apparentés. Il y a des gens d'origine française en Nouvelle-Angleterre et d'origine anglo-saxonne dans d'autres régions. Pourquoi ne nous entendons-nous pas et ne décidons-nous pas ce qui serait dans l'intérêt bien compris du Canada et des États-Unis? Je crois que nous le pourrions; d'ailleurs il le faut.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole pour clore le débat en deuxième lecture. Pour tous les députés, ce débat aura été passionnant. J'ai écouté les divers discours qui témoignaient d'une grande réflexion et de beaucoup d'originalité. Nous avons tous senti qu'il fallait agir vite à l'égard des investissements étrangers et tous les députés sont d'avis, je pense, que la mesure arrive à point.

J'ai été surtout frappé du nombre de points sur lesquels s'entendent les divers partis. C'est normal qu'il en soit ainsi, puisque c'est une question d'intérêt national. Ainsi, tous conviennent de l'existence véritable du problème et de la nécessité d'y chercher une solution. Nous sommes même d'accord dans une large mesure, sur la façon d'aborder le problème. Plusieurs ont fait allusion aux politiques économiques que le Canada devrait mettre en œuvre, notamment en matière de plein emploi, d'encouragement de l'épargne et de la création d'entreprises. Le député de Trinity (M. Hellyer) a parlé de ces problèmes, de même que d'autres députés des deux côtés de la Chambre.

Le député a souligné, comme le député de Simcoe-Nord (M. Rynard) qui vient de parler, l'importance de la recherche et du développement entrepris au Canada. Il s'est arrêté sur le besoin de souplesse dans nos institutions financières et sur les efforts qu'il faut déployer en vue d'accroître nos exportations. Sans faire preuve d'orgueil, je pense que les députés auraient pu trouver tous ces objectifs particuliers dans mon exposé proposant la deuxième lecture du bill.

Peut-être vaudrait-il la peine de mentionner que l'arrière-plan économique du développement du Canada et de la politique sur les investissements étrangers doit être considéré, sous l'angle qui nous intéresse, comme l'un des éléments-clés d'une série cohérente de politiques industrielles destinées au Canada. Certains diraient «la stratégie industrielle» qui comprend tout un ensemble de politiques.

Permettez-moi de faire allusion à une ou deux questions soulevées. Par exemple, l'esprit d'entreprise. Le gouvernement a adopté une double attitude dans ce domaine; l'une visant le financement et l'autre le perfectionnement des compétences en matière de gestion et d'entreprise. Dans le domaine financier, le gouvernement a lancé des programmes tels que le programme d'aide générale de transition, (GAAP) et le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (DIP). Puis nous en venons au fonctionnement de la Banque d'expansion industrielle que le gouvernement est en train d'étudier. On envisage aussi des mesures additionnelles au sujet du financement des petites entreprises. Du côté de l'administration, le gouvernement songe à l'expansion et, plus encore, il envisage la mise sur pied d'un service de conseillers pour le programme d'aide aux petites entreprises établi il y a un an à Montréal, puis à Winnipeg. Je compte bien que, durant l'année financière en cours, il nous sera possible d'en faire bénéficier d'autres centres du pays.

• (1750)

Envisageons maintenant la question de l'appui à la recherche et au développement dont a parlé le député de Simcoe-Nord (M. Rynard). Nous avons un programme